



REPUBLIQUE FRANCAISE
SAINTE ANNE SUR GERVONDE (ISERE)
CONSEIL MUNICIPAL -SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2025
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 septembre, à 20h00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Pascal COMPIGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de présents : 9

Pouvoirs : 1

Date de la convocation : Le 15 SEPTEMBRE 2025

Présents : Pascal COMPIGNE, Alain GODARD, Claire DEBOST, David CABUS, Catherine GREGGIA, Chantal GINON REY, Sandrine MEYER PADELE, Hervé SAUTARD-BADIN, Michael TERZIAN.

Absents : Alexandre COURAT, Eric TEYSSANDIER

Absent excusé : Quentin BERGER

Pouvoir : Quentin BERGER à Alain GODARD

Secrétaire de Séance : Claire DEBOST

Le procès-verbal de la séance du 18 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°1 PROVISIONS POUR RESTES A RECOURER

DELIBERATION N° 24 . 2025 Monsieur le Maire expose que la provision minimale de 15 % pour les restes à recouvrer est obligatoire. Celle-ci a bien été calculée au moment de l'élaboration du budget primitif 2025. Cependant le chapitre à doter est le chapitre 68 et non le 042/

l'article comptable est sans changement le : 681

Il précise par ailleurs que, s'agissant d'une opération d'ordre, le mouvement de crédit n'est pas possible. Une décision modificative est nécessaire. (Ce point a été vu avec Monsieur Le Trésorier)

Un mandat devra être émis pour un montant de 67 € (446.48 € * 15 %)

Il est proposé la Décision Modificative suivante :

Chapitre article	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chap. 68 Article 681		+ 67 €
TOTAL		67 €
Chap. 11 Article 60632	- 67 €	
TOTAL	67 €	

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés

VOIRIE COMMUNALE DENOMINATION DONNEE A UN CHEMIN

Délibération n° 25 2025 Monsieur le Maire rappelle la question de dénomination d'un chemin vue lors de précédentes séances. Il rappelle la situation du chemin au Hameau du Ginet juste au-dessus de l'Impasse du Blanchard

Il présente l'extrait du plan correspondant.

Ce chemin ne comporte pas de nom

En raison d'un accès à prévoir à cet endroit , une construction prochaine étant prévue,

Il convient de donner un nom de rue à ce chemin communal

Il est proposé de lui attribuer la dénomination suivante : » ***Impasse de L'Osier*** »

La longueur du chemin est de : 52 mètres linéaires

Rajoutés aux 19304 mètres linéaires existants, la longueur de voirie communale est de :

19 356 mètres linéaires.

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA NOUVELLE COOPERATIVE SCOLAIRE
--

DELIBERATION N°26 2025

Le Maire présente la demande de l'Equipe enseignante pour une subvention qui viendra soutenir le financement de sorties scolaires notamment.

Il est proposé d'allouer une subvention à la coopérative scolaire nouvellement créée
:D'un montant de 300 € Trois cents euros

APPROUVE A L' UNANIMITE des présents et représentés.

BULLETIN MUNICIPAL 2025

TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES

DELIBERATION N° 27 . 2025

Monsieur le Maire rappelle que le bulletin municipal de l'année écoulée sera publié avant fin 2025.

Aussi, et afin d'en alléger les coûts d'impression, monsieur le Maire propose de reconduire l'insertion d'encarts publicitaires.

Il convient de fixer les prix des encarts . Les dimensions des encarts sont indiquées sur le bon d'engagement

2 tarifs sont proposés comme suit :

PETIT MODELE : 40 EUROS ou plus

GRAND MODELE : 80 EUROS ou plus

L'insertion d'encarts publicitaires dans le prochain bulletin municipal 2025

Et les tarifs ci-dessus (avec la possibilité de majoration /prix libre)

sont APPROUVES A L' UNANIMITE des présents et représentés.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

REGION : Opération de barnum

David CABUS s'occupe de l'intérêt éventuel d'un barnum.

MANIFESTATIONS

DEFILE BATUCADA DES CLASSES EN 0 ET 5

LE 12 OCTOBRE 2025 -DEFILE LE MATIN

DIVERS

DECATHLON :Relance pour un avoir de :100 €

MATERIEL INFORMATIQUE :1 Devis a été demandé auprès de 'ARA INFORMATIQUE' pour le remplacement d'un ordinateur en salle des mariages coût : 900 euros, configuration incluse.

Un point sera fait sur l'ensemble du parc informatique et d'autres fournisseurs pourront être contactés pour comparer de devis.

PLATEFORME DE JEUX AU STADE : Achat de copeaux à prévoir.

EGLISE :Achat de 2 radiant supplémentaires qui seront installés dans le cœur de l'église.

DUERP -DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Claire DEBOST fait un point d'information sur le DUERP et évoque la prochaine réunion fixée au 02 octobre prochain afin de présenter le projet de DUERP à l'ensemble du personnel .

BULLETIN MUNICIPAL 2025

Point d'information sur le démarrage de travail sur le prochain bulletin, et répartition du démarchage entre les élus pour la partie : encarts publicitaires

Prochain conseil municipal :*Jeudi* 16/10/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire

La secrétaire de séance